



Marseille le 2 mai 2016

### COMMUNIQUE DE PRESSE

## **Inadmissible !**

Dimanche 1<sup>er</sup> mai à Marseille, avant le départ de la manifestation syndicale, des cordons de CRS étaient positionnés aux abords du Vieux Port et ont effectué des contrôles et des fouilles de nombreux manifestant-e-s qui rejoignaient le cortège unitaire.

Ils ont procédé à 7 arrestations dont le seul but était de mettre la pression sur celles et ceux qui manifestaient ce 1<sup>er</sup> mai en usant d'une répression totalement arbitraire. Parmi ces manifestant-e-s, 4 ont été mis en garde à vue au commissariat de l'Evêché devant lequel un rassemblement unitaire de soutien a été organisé dimanche dans la soirée.

Lundi matin à 8 h, un nouveau rassemblement unitaire s'est tenu devant le TGI de Marseille pour exiger leur libération. Depuis hier 10h30, ils sont effectivement libérés suite à la décision du juge des Libertés mais restent poursuivis et seront amenés à comparaître dans le courant du mois de juin.

Les organisations syndicales départementales CNT-SO13, CGT 13 et Solidaires 13, dénoncent ces arrestations arbitraires du 1<sup>er</sup> mai, journée de solidarité internationale des travailleurs/euses et d'expression de leurs revendications.

Ni la répression, ni les tentatives de criminalisation du mouvement de lutte qui exige le retrait de la loi Travail ne pourront faire échec à cette mobilisation.

Les organisations syndicales départementales, signataires de ce communiqué, demandent l'arrêt de toutes les poursuites engagées à l'encontre de celles et ceux qui refusent la régression sociale, et appellent à intensifier la mobilisation interprofessionnelle pour faire échec à la loi Travail et ouvrir des perspectives de progrès social.

### Contacts

**0661471273**

**0647397200**